## Mesdames et Messieurs, bonjour!



J'ai l'honneur de me présenter devant vous pour briguer le mandat de député de votre 2<sup>ème</sup> circonscription du Lot, et vous demander de bien vouloir m'octroyer le droit de porter, en votre nom, votre voix à l'Assemblée Nationale.

En prélude, je souhaite m'adresser à vous les "jeunes" car j'ai bien conscience que c'est vous qui tiendrez principalement le rôle dans l'atteinte des objectifs du développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique; jusqu'ici le fruit de vos actions d'influence politique ne vous ont guère incités à voter mais je vous conjure de ne pas vous abstenir et de choisir parmi

ceux qui vous offrent d'être votre porte-parole celui qui vous semble le plus crédible. Vous avez des idées, des rêves, la force de la jeunesse et le courage, alors ne les brisons pas et acceptez que je puisse vous aider en influençant les politiques publiques qui vous concernent, en écoutant mieux vos préoccupations et en acceptant qu'elles puissent être différentes de celles de ma génération.

On se plaît à voir dans le député un "super-maire", un "super-conseiller départemental ou régional" ancré dans un territoire alors qu'en fait il doit être bonnement un parlementaire dont la mission que lui confère son mandat est de représenter à l'Assemblée Nationale la Nation tout entière (ce qui justifie d'ailleurs qu'il puisse se présenter comme candidat dans n'importe quelle circonscription), de voter la loi et de contrôler l'action du Gouvernement : "La souveraineté nationale appartient au Peuple qui l'exerce par ses représentants et par voie de référendum".

Le député ne doit pas être une émanation du pouvoir exécutif et doit se déterminer librement dans l'exercice de son travail législatif (c'est le dévoiement à cette règle qui a conduit à ce que l'Assemblée ne soit plus qu'une chambre d'enregistrement depuis trop longtemps).

Au crépuscule de ma vie, je ne souhaite pas commencer une aventure politicienne mais je voudrais que mon travail de député puisse, au nom de vous tous, concourir à un seul but, à un seul résultat : retrouver un monde meilleur, plus paisible, plus juste, plus humaniste, plus mutualiste, plus tolérant, plus propre, qui permette enfin à chacun de vous de mieux vivre. C'est en respectant cette vocation que je m'engage à exercer ma fonction, si vous me la conférez.

Le candidat député ne devrait pas vous présenter un programme "exécutif" puisque sa fonction éminente est strictement législative. Au mieux, comme je m'y prête volontiers dans mon manifeste (consultable sur facebook.com/loquercynol), il peut traiter des sujets d'intérêt législatif qui concernent des questions de société susceptibles d'amener à des propositions de loi (c'est l'une des compétences exclusives du député), soit proposer des modifications aux projets de loi (d'initiative gouvernementale) pour qu'ils soient le reflet de vos revendications, en veillant particulièrement à ce qu'ils n'altèrent pas les droits des autres électeurs et ne déconstruisent pas les délibérations précédentes (notamment sociales).

Si à l'évidence une société "idéale" reconnaît les mérites de chacun, y compris des "premiers de cordée", pour autant la distribution des richesses ne doit pas être la seule récompense au mérite mais aussi la reconnaissance du besoin. La loi scélérate de l'offre et de la demande a considérablement accru les inégalités et engendré une société déshumanisée où trop de flagrantes et cruelles injustices font que beaucoup ne peuvent plus vivre de leur travail alors que d'autres amassent des richesses amorales. Avec la lutte contre le réchauffement climatique, la correction des injustices sociales constituent une urgence pour la prochaine législature!

Moi-même et mon remplaçant sommes à l'unisson sur ce que doit être la fonction de député, et notre liberté politique et notre indépendance en sont les meilleurs garants.

Soyez certains de notre engagement solidaire.

Le candidat.
Roland ASTOUL

Le remplaçant.
Jean-Claude SERMET